

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).
Doivent être payés d'avance.

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adre-
sés à LA SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

Imp. par L'ACTION SOCIALE LIMITÉE 103, rue Sainte-Anne, Québec.

VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

Depuis la mort de Mgr Laflamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

A. TOUSSAINT & CIE

WILFRID LACROIX, B.A.A.

ARCHITECTE

Diplômé de l'Université Laval

Téléphone 1553.

425, rue St-Jean, Québec.

LORENZO AUGER

ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

111, Côte Lamontagne, Edifice Morin
QUÉBEC.



1, Rue St-Jean
LÉVIS.

JOS. P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLOMÉ : "A. A. P. Q." ———— et ———— MEMBRE DE L'I. R. A. C.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177.

**GARAND & THIBAUT, DOREURS,
ARGENTEURS
et NICKLEURS**

308 $\frac{1}{2}$, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage
— Vieilles argenteries remises à neuf. — Couchettes en cuivre
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée.

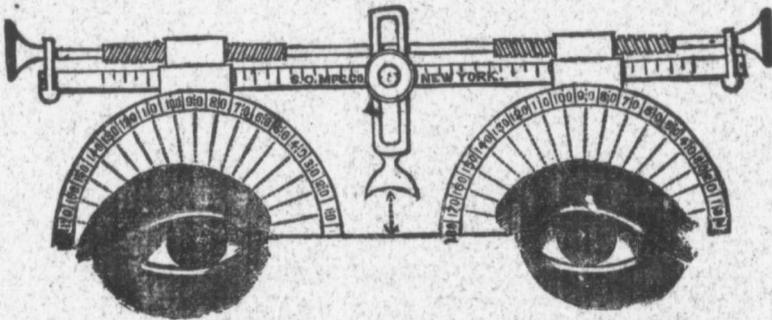
F. P. GAUVIN

FABRICANT

d'ameublements d'églises

IMPORTATEUR D'ARTICLES RELIGIEUX

324, rue St-Jean, = QUEBEC



J.-E. GAGNON, OPTICIEN
SPECIALISTE.

PHONE 868.

160, rue ST-JEAN, QUÉBEC.

Pour l'examen fonctionnel de l'œil comprenant l'acuité visuelle, la réfraction et le choix des lunettes.

EXAMEN GRATUIT

Spécialité Verre Torique

Seul Fabricant de Verres à Lunette à Québec.
Comparez nos verres et le fini de notre travail.

Toutes commandes exécutées le même jour

HEURES DE BUREAU

8 heures a. m. à 8 heures p. m.

CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES

IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU
RUE ST-GEORGES, LÉVIS.

TÉLÉPHONES
Bell 91
National 169

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SECRETARIAT GÉNÉRAL DES ŒUVRES

101, rue Sainte-Anne, 101
QUÉBEC.

QUELQUES PUBLICATIONS RÉCENTES

CHEZ NOUS, par M. ADJUTOR RIVARD (5e mille), 25 sous l'exemplaire (30 sous, franco par la poste), la douzaine, \$2.00 (ou \$2.25 par la poste) ; le cent, \$15.00, frais d'envoi à la charge de l'acheteur.

PREMIÈRE ENCYCLIQUE DE S. S. BENOIT XV (5e mille) : 2 sous l'unité ; 15 sous la douzaine ; \$1.00 le cent ; frais d'expédition à la charge de l'acheteur.

COURTS CHAPITRES D'UNE HISTOIRE VÉCUE : Tract social à 1 sou ; 10 sous la douzaine ; 75 sous le cent. Expédition à la charge de l'acheteur.

MUFFLO II : Tract social à 2 pour 1 sou ; 5 sous la douzaine ; 40 sous le cent. Expédition à la charge de l'acheteur.

LA QUESTION JUIVE, par M. l'abbé ANTONIO HUOT (2e édition) : Étude intéressante sur un problème actuel : 10 sous l'unité ; \$1.00 la douzaine ; au cent, \$7.50. Expédition à la charge de l'acheteur.

L'ÉGLISE CATHOLIQUE AU CANADA, par le T. R. P. ALEXIS, Capucin (3e édition) : 10 sous l'unité ; \$1.00 la douzaine ; au cent, \$7.50. Expédition à la charge de l'acheteur.

TIMBRES-CACHETS — blason du Sacré-Cœur : 25 sous le cent ; \$1.15 pour 500 ; \$2.00 le mille. Franco par la poste.

LE FEU

DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur
n'est pas recouvert de matériaux
incombustibles.

"LINABESTOS"

est la seule planche murale

ENTIEREMENT A L'EPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

COUTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

**LA CIE DES PRODUITS
D'AMIANTE ET DE CIMENT.
78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales : Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,
Sydney, C. B.

HARMONIUMS - ORGUES

A CLAVIER TRANSPOSITEUR

PRATTE



POUR
ÉGLISES,
CHAPELLES,
MAITRISES



INDISPENSABLE
PARTOUT
OU L'ON
CHANTE



PRIX : de \$75.00 à \$280.00.

~~~~~

Outre le clavier transpositeur (indispensable pour accompagnement), ces instruments, comme richesse du son et solidité de construction, sont infiniment supérieurs aux harmoniums ordinaires du commerce.

FRAIS DE TRANSPORT A NOTRE CHARGE.

~~~~~

Nous adresserons avec plaisir notre catalogue illustré sur demande. Veuillez vous adresser directement à la maison, ces orgues n'étant absolument pas vendus par l'intermédiaire des agents.

ANTONIO PRATTE
FABRIQUE DE PIANOS PRATTE

2502 et 2504. boulevard St-Laurent, - - MONTRÉAL.

Bermudes et Retour . \$150



5 jours à New-York, 8 jours aux Bermudes, 4 jours en mer, comprenant billets de bateau et chemin de fer, wagons-pullman, hôtels, repas, excursions "sight seeing", transports entre gares, hôtels et docks, musées, grottes, aquarium, pourboires, en un mot toutes les dépenses nécessaires.

1ère excursion. — Départ de Montréal, jeudi soir, le 18 février ; retour, lundi matin, le 8 mars.

2ème excursion. — Départ de Montréal, jeudi soir, le 11 mars ; retour, lundi matin, le 29 mars.

Voyages sous la direction personnelle de M. F. D. BARIL, notre premier assistant, de retour des Bermudes et enthousiasmé des beautés de ce pays.

Pour détails supplémentaires, retenir ses places, etc., s'adresser aux organisateurs.

HONE & RIVET

Agence Générale de Voyages.

9, BOULEVARD ST-LAURENT, - MONTREAL.

31, Rue BUADE, vis-à-vis la Basilique, - QUÉBEC.

48, ADELAÏDE OUEST, - TORONTO, Ont.

5, RUE DE ROME, - - PARIS, France.

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 385. — *Les Quarante-Heures*, 385.

Partie non Officielle : CAUSERIE DE LA SEMAINE : Le retour aux principes, 386. — LITURGIE ET DISCIPLINE : Le drap mortuaire, 389. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : Rome, 390 ; France, 391 ; Angleterre, 393 ; États-Unis, 394. — VARIÉTÉS : Causes de béatification et de canonisation en 1914, 394. — LES LIVRES, 396.

Bulletin social : DOCTRINE : De la nécessité de former des élites, 397. — FAITS ET ŒUVRES : Nouvelle section de la Croix Noire, 400 ; La fermeture des magasins, le dimanche, 400.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 21 février. — I du Carême. *1 cl.*
Lundi, 22. — CHAIRE DE S. PIERRE, à Antioche. *dbl. maj.*
Mardi, 23. — (Vigil. de S. Mathias) S. PIERRE DAMIEN, év. et doct.
Mercredi, 24. — *Quatre-Temps.* S. MATHIAS, apôtre. *dbl. 2 cl.*
Judi, 25. — De la férie.
Vendredi, 26. — *Quatre-Temps.* De la férie
Samedi, 27. — *Quatre-Temps.* De la férie.
Dimanche, 28. — II du Carême. *1 cl.*

QUARANTE-HEURES

22 février, St-Pierre, I. O. — 23, Ste-Anne de la Pocatière. — 25, Ste-Marie.
— 27, Couvent de St-Sylvestre. — 28, Collège de Ste-Anne.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

LE RETOUR AUX PRINCIPES

On aurait fait sourire de pitié tous les politiciens anticléricaux de l'Europe, si on leur eût dit, l'année dernière, à pareille date, qu'avant peu, les nécessités de la défense nationale les obligeraient, bon gré mal gré, à un retour vers les principes catholiques dans le gouvernement de la société.

On sait trop bien ce que la Révolution a fait de la société ; elle a voulu la refaire, en lui donnant pour base l'égalité et, pour principe vital, la démocratie, qui n'est rien autre chose, dans le sens plein et ordinaire du mot, que le gouvernement de la société par le peuple. C'est ce que Léon XIII appelle, dans son encyclique *Immortale Dei*, le *droit nouveau*, qu'il définit ainsi : « Tous les hommes, dès lors qu'ils sont de même race et de même nature, sont semblables, et, par le fait, égaux entre eux dans la pratique de la vie ; chacun relève si bien de lui seul, qu'il n'est d'aucune façon soumis à l'autorité d'autrui ; il peut en toute liberté penser sur toute chose ce qu'il veut, faire ce qu'il lui plaît ; personne n'a le droit de commander aux autres. Dans une société fondée sur ces principes, l'autorité publique n'est que la volonté du peuple, lequel, ne dépendant que de lui-même, est aussi le seul à se commander. Il choisit ses mandataires, mais de telle sorte qu'il leur délègue moins le droit que la fonction du pouvoir pour l'exercer en son nom. La souveraineté de Dieu est passée sous silence, exactement comme si Dieu n'existait pas, ou ne s'occupait en rien de la société du genre humain ; ou bien comme si les hommes, soit en particulier, soit en société, ne devaient rien à Dieu... De cette sorte, on le voit, l'État n'est autre chose que la multitude maîtresse et se gouvernant elle-même ; et dès lors que le peuple est censé la source de tout droit et de tout pouvoir, il s'en suit que l'État ne se croit lié à aucune obligation envers

Dieu, ne professe officiellement aucune religion, n'est pas tenu de chercher quelle est la seule vraie entre toutes, ni d'en préférer une aux autres, ni d'en favoriser une principalement ; mais qu'il doit attribuer à toutes l'égalité en droit, à cette fin seulement de les empêcher de troubler l'ordre public. Par conséquent, chacun sera libre de se faire juge de toute question religieuse, chacun sera libre d'embrasser la religion qu'il préfère, ou de n'en suivre aucune si aucune ne lui agré. De là découlent nécessairement la liberté sans frein de toute conscience, la liberté absolue d'adorer ou de ne pas adorer Dieu, la licence sans bornes et de penser et de publier ses pensées.»

Voilà la société moderne telle que l'a faite la Révolution avec sa folie égalitaire. Aussi, que voyons-nous, un peu partout, depuis trop longtemps ? L'anarchie règne dans tous les domaines de la pensée et de l'action ; tout le monde veut être maître, et personne ne veut de maître ; on n'entend parler que des droits du peuple, que des droits de la femme, que des droits de l'ouvrier, que des droits de l'enfant ; jamais, des droits du père de famille, des droits du patron, des droits du souverain, des droits du chef ecclésiastique, des droits de Dieu : en un mot, partout où règne la doctrine révolutionnaire, jamais on ne parle des droits de l'autorité.

Et qu'on ne vienne pas nous dire que ces idées subversives n'ont pas entamé certains milieux catholiques, même chez nous, même dans la province de Québec.

Or, qu'est-il arrivé, à la déclaration de guerre de l'Autriche et de l'Allemagne, en août dernier ?

Dans les pays belligérants, même les plus hostiles, par leur gouvernement, du moins, à la religion, on a dû rétablir, avec vigueur, et cela sous peine de mort nationale, le respect de l'autorité, le commandement suprême d'un seul chef, la discipline la plus rigoureuse, l'esprit de sacrifice, l'esprit de renoncement le plus absolu, la soumission la plus entière ; en un mot, on a dû revenir, et en toute hâte, aux deux grands principes catholiques qui sont la base de toute société civilisée, l'autorité et l'obéissance.

Que nous sommes loin déjà de ce temps où, dans notre province de Québec elle-même, on entendait ricaner sur ces « fils soumis et obéissants » de nos universités et de nos collèges catho-

liques ! Et combien la terrible guerre a eu vite fait d'apprendre au monde orgueilleux enfanté par la Révolution que, sans autorité et sans obéissance, il n'y a de salut ni pour les nations ni pour les sociétés.

L'Église reste donc, avec sa doctrine immuable, faite de vérité, de respect, de renoncement, d'humilité, de discipline et de soumission, la grande maîtresse des nations et, au milieu de ces terribles événements, la vraie gardienne de la civilisation.

A ceux qui pourraient trouver méprisables la qualité et les devoirs de sujets, elle dit avec Léon XIII : « L'obéissance des sujets va de pair avec l'honneur et la dignité, parce qu'elle n'est pas un assujettissement d'homme à homme, mais une soumission à la volonté de Dieu régnant par des hommes. » (*Encyclique Immortale Dei*).

A tous ces agitateurs politiques, qu'on dirait en perpétuelle gestation d'un nouvel ordre de choses, elle dit avec Pie X : « Non, — il faut le rappeler énergiquement dans ces temps d'anarchie sociale et intellectuelle où chacun se pose en docteur et en législateur — on ne bâtira pas la cité autrement que Dieu ne l'a bâtie ; on n'édifiera pas la société, si l'Église n'en jette les bases et ne dirige les travaux ; non, la civilisation n'est plus à inventer, ni la cité nouvelle à bâtir dans les nuées. Elle a été, elle est ; c'est la civilisation chrétienne, c'est la cité catholique. Il ne s'agit que de l'instaurer et la restaurer sans cesse sur ses fondements naturels et divins contre les attaques toujours renaissantes de l'utopie malsaine, de la révolte et de l'impiété. . . »

Enfin, à tous ces orgueilleux docteurs de la politique contemporaine, qui exercent leur stérile virtuosité à ne rechercher que les causes diplomatiques de la terrible guerre dont les conséquences désastreuses s'étendent de plus en plus sur le monde, l'Église, par la voix de Benoît XV, indique la source réelle des « maux qui bouleversent aujourd'hui si gravement la société humaine : la bienveillance mutuelle absente ; l'autorité de ceux qui gouvernent méprisée ; les classes diverses de citoyens aux prises dans une rivalité injuste ; les biens passagers et caducs si avidement convoités qu'on croirait qu'il n'y en a pas d'autres et de plus grand prix proposés à l'acquisition de l'homme. »

En fils aimants et soumis de notre Sainte Mère l'Église,

appliquons-nous donc, en ces jours de détresse, à écouter, avec un respect de plus en plus grand, et à mettre en pratique, avec une fidélité de plus en plus attentive, ses enseignements salutaires ; et rappelons-nous que la dernière parole de l'encyclique *Ad beatissimi* fut une prière : « Nous élevons une voix suppliante vers le Seigneur, — disait S. S. Benoît XV, — et, au nom de tout le genre humain, Nous Nous écrions : *Seigneur, accordez-Nous la paix, en ces jours*. Que celui qui disait : *Je suis le Seigneur qui procure la paix* (Isaïe, XIV, 6-7), incliné à la miséricorde par nos prières, daigne promptement apaiser les flots de la tempête qui bouleverse la société civile et religieuse. Qu'elle nous prête assistance, la Vierge bienheureuse qui engendra le *Prince de la Paix* lui-même ; qu'elle couvre de sa sollicitude maternelle et de sa protection Notre humble personne, Notre ministère pontifical, l'Église et toutes les âmes rachetées par le sang de son divin Fils.»

ANTONIO HUOT, ptre.

LITURGIE ET DISCIPLINE

LE DRAP MORTUAIRE

Le drap mortuaire sert à couvrir le cercueil ou la représentation aux anniversaires. Il n'est pas obligatoire. La coutume générale permet de l'employer, mais ne l'impose pas.

Le drap mortuaire dont nous nous servons ici est plutôt celui de France. A Rome, il n'a ni la même forme, ni les mêmes ornements qu'en France. Le drap mortuaire français est noir avec une croix blanche. Il ne convient pas d'y placer d'autres emblèmes. La loi ecclésiastique exige pour les adultes, même pour les religieuses, un drap mortuaire dont le fond soit noir.

Le drap mortuaire blanc est permis pour les enfants qui n'ont pas encore atteint l'âge de raison et qui, comme tels, n'ont pas perdu leur innocence baptismale. « Le cercueil de ces enfants, dit Velghe, ne doit porter aucune marque de deuil ; le drap blanc et les fleurs ⁽¹⁾ qui le recouvrent indiquent leur innocence et leur virginale candeur.»

Mais ce drap mortuaire blanc, comme on nous l'a demandé à plusieurs reprises, peut-il servir pour d'autres défunts *in signum virginitatis* ?

(1) *Rituel Romain.*

Deux décrets de la S. Congrégation des Rites, l'un du 7 septembre 1850, l'autre du 21 juillet 1855, le défendent absolument. Mais il y a un autre décret, du 31 août 1872 ⁽¹⁾, d'une portée moins générale, qui dit : « Vu les circonstances (*attentis expositis*) le drap mortuaire blanc peut être toléré pour les personnes mortes célibataires, là où la coutume existe, à condition qu'il y ait sur le côté des bandes d'étoffe noire, qui indiquent aux fidèles la nécessité de prier pour ces défunts. » Il faut donc, dit l'*Ami du Clergé*, pour qu'on puisse se servir du drap blanc pour toutes les personnes mortes célibataires, que la coutume existe, et puisque la Congrégation ne marque pas l'âge, on accordera ce privilège à toutes les personnes qui sont dans ce cas, sans s'occuper de leur âge. »

Il semble important de bien distinguer les adultes des enfants dans les funérailles. Lorsque l'enfant a rendu le dernier soupir, le *Rituel Romain* prescrit de ceindre son front d'une couronne de fleurs, en signe de son intégrité virginal, de répandre autour de lui des herbes aromatiques, symbolisant pour nous la bonne odeur du Christ que les anges perçoivent dans ce petit corps tout imprégné de ses mérites. C'est, on le voit, à l'innocence baptismale que l'Église réserve la couronne et les fleurs dont il est fait aujourd'hui un si étrange abus.

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

ROME

Prières pour la paix. — Le dimanche, 7 février, ont eu lieu à Rome et dans toute l'Europe catholique les prières demandées par le Souverain Pontife pour obtenir de Dieu la cessation du fléau de la guerre et le rétablissement de la paix entre les nations qui s'entre déchirent.

A trois heures, les cloches des quatre cents églises de la Ville Éternelle appelaient les fidèles à s'unir aux supplications du Père commun de tous les fidèles. En dépit de la pluie qui tombait la foule s'est réunie dans les églises pour prendre part aux prières.

C'est à Saint-Pierre que le spectacle fut le plus imposant. Plus de 50,000 personnes s'étaient massées dans les nefs de la Basilique. Sur cette mer humaine les lignes de l'immense église se dessinaient, privées de toutes les décorations dont on a coutume de les revêtir aux jours de fête. Et cela les rendait plus imposantes encore, peut-être. Dans cet après-midi sombre, seuls, quelques cierges à la lumière tremblante jetaient une lueur incertaine sur les quatre colonnes torsées qui appuient le baldaquin, et sous le dôme immense.

(1) En réponse à une consultation de l'Archevêque d'Albi.

Sa Sainteté Benoît XV fit son entrée dans la basilique, précédé de sa cour et de vingt-deux cardinaux. Il monta à l'autel papal et commença les prières auxquelles répondit comme un écho puissant la voix de la foule qui remplissait les nefs.

Des places spéciales avaient été réservées aux membres du Sacré-Collège, aux patriarches, aux archevêques et évêques, aux membres du Corps diplomatique, à la noblesse romaine, à la Cour papale et aux représentants des institutions religieuses.

A son entrée comme à sa sortie de la Basilique, le Pape reçut une ovation de la foule.

Le nouveau général des Jésuites. — Le Rév. Père Ledokowski, S.J., a été élu général de la Compagnie de Jésus. Il remplace le Rév. Père F.-X. Wernz décédé quelques heures après Pie X, le 20 août dernier.

Le Père Ledokowski, était assistant de l'Ordre pour l'Allemagne. Il est le neveu de feu le cardinal Ledokowski.

Depuis la mort du Père Wernz, le Père Fines, assistant pour la France, administrait les affaires de la Compagnie.

Le tombeau de Pie X. — On vient de terminer le tombeau de Pie X. C'est une œuvre d'art modeste et simple comme Celui auquel on l'a dédiée. On y a gravé une inscription latine dont voici la traduction. « Le Pape Pie X, pauvre et riche, doux et humble de cœur, défenseur vaillant du catholicisme, tâchant de tout restaurer dans le Christ, mourut pieusement le 20 août 1914. (*Pius Papa X — pauper et dives — mitis et humilis corde — reique catholicæ vindex fortis — instaurare omnia in Christo — satagens — pie obiit XX Augusti A. D. MCMXIV*).

FRANCE

Un défenseur de la Cité et du peuple. — Dans les dix départements français occupés par les Allemands les évêques seuls imposent le respect aux envahisseurs. Ils sont les défenseurs de la Cité et du peuple. C'est ce que proclame bien haut une lettre écrite par une dame de Roubaix et dont nous citons ici quelques lignes.

... « Je vis avec plaisir le préfet venir saluer Mgr Charost, et, en partant, j'ai aperçu Monseigneur présidant une réunion des autorités, et ayant à sa droite le maire de Lille, à sa gauche le préfet ; en face de Monseigneur se trouvait le général allemand. Du reste, Monseigneur fait l'admiration de tous et impose le respect même aux Allemands. C'est grâce à lui que nos villes ont eu si peu à souffrir ; tout le monde a été forcé de le reconnaître, même les plus sectaires. »

Un médecin écrit au sujet de l'Évêque de Lille :

« Il n'obtient certes pas des Allemands tout ce qu'il demande ; mais lui seul est écouté. »

Le nouvel évêque de Gap. — Le vicaire général de Perpignan, M le chanoine Gabriel de Llobet, vient d'être nommé évêque de Gap.

Mgr de Llobet est né en 1872. Il n'a donc que 43 ans. Peu après son ordination sacerdotale, il fut choisi comme secrétaire par Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier. En 1907, il fut nommé archiprêtre de la cathédrale de Perpignan, puis vicaire général.

Issu d'une des plus anciennes familles de la noblesse du Roussillon, il a par ses brillantes qualités d'orateur, d'administrateur, d'homme d'œuvres, acquis l'estime du clergé et des fidèles de Perpignan.

Mgr Baunard. — Le vénérable prélat, ancien recteur de l'Université catholique de Lille, auteur de nombreux ouvrages universellement connus, et qui, dans sa verte vieillesse, continue, à quatre-vingts ans passés, d'écrire des œuvres de première valeur telles que le *Vicillard*, n'a pas, devant l'invasion allemande, quitté le village de Gruson, au sud-est de Lille, en face du champ de bataille de Bouvines, où il s'est retiré il y a quelques années. Une lettre qu'il a écrite au mois de décembre et qu'il a pu faire parvenir à destination par la Suisse apprend que jusque là il était en bonne santé et « indemne de tout mal et dommage. »

L'Alsace chrétienne. — Un prêtre, brancardier dans les Vosges et qui est descendu avec les troupes jusqu'à Mulhouse, écrit ce qui suit au sujet de l'Alsace :

« L'Alsace s'est conservée profondément chrétienne ; il est facile d'en juger par les clochers innombrables qui se dressent à de très petites distances les uns des autres, par les calvaires et les chapelles qu'on trouve à chaque pas dans les terrains privés ou sur les places publiques. Il n'en est pas de même des sentiments français au cœur de l'Alsacien. A part quelques familles, toutes sont allemandes. Ce revirement s'explique par les relations de famille, liens de parenté, relations industrielles et commerciales dont ils vivent depuis 1870. Mais la vraie cause de leur détachement de la France et de l'appréhension même qu'ils ont de redevenir Français, c'est le manque de liberté religieuse chez nous. Ceci n'est pas une analyse de sentiment, mais l'aveu même des meilleurs Alsaciens. »

Et ils se turent. — Malgré l'héroïsme déployé par les prêtres, dans leurs paroisses ou à l'armée, il se trouve encore de tristes individus, émissaires de la Franc-maçonnerie et peut être de l'Allemagne, trônant généralement dans les cabarets, loin du danger, pour répandre des racontars stupides contre le clergé, pour insinuer que la guerre a été provoquée par lui. Mais ces lâches calomniateurs s'empressent de s'aplatir et de rentrer dans leurs trous quand on leur exige des preuves de leurs dires et qu'on les menace de les poursuivre pour diffamation. Chez eux le commencement de la sagesse c'est la crainte du gendarme.

Et cette crainte leur a été infligée avec succès dans plusieurs endroits. En voici un exemple entre plusieurs.

« Un de nos confrères, écrit *La Croix* de Paris, passait dans une rue de son bourg. D'une auberge, il entend crier ces paroles : — « Tiens ! le curé qui passe ! Il doit être content, car c'est lui et les autres qui ont écrit à Guillaume de nous faire la guerre !... » Le prêtre revient sur

ses pas, entre dans la salle d'auberge et s'adressant aux trois ou quatre buveurs qui sont là : — « Mes amis, leur dit-il, j'ai entendu ce que vous venez de dire. Vous avez porté contre moi et mes confrères une accusation infâme. Je vous somme d'en faire la preuve, ou sinon je dépose une plainte en diffamation contre vous... » Il n'a pas eu cette peine, car tous s'empressèrent de lui dire qu'ils avaient lancé ces paroles pour rire et qu'ils lui en demandaient pardon. Le curé leur fit comprendre que l'on ne lançait pas de pareilles accusations pour s'amuser, et il les avertit de ne pas recommencer, sans quoi il se ferait rendre justice par qui de droit. Depuis il n'a plus rien entendu ».

ANGLETERRE

Une dispense. — Le cardinal Bourne a accordé aux catholiques de son diocèse la dispense de faire maigre le vendredi et les jours d'abstinence. Dans une lettre pastorale, il dit que cette mesure a été prise à cause du coût élevé du poisson et de sa qualité inférieure.

Sur le champ de bataille. — Il y a présentement, sur le champ de bataille, un petit-fils du célèbre écrivain, Charles Dickens, et un arrière-petit-fils du non moins célèbre romancier, Walter Scott. L'un et l'autre sont catholiques.

Déférence envers le Saint-Siège. — Le gouvernement anglais ne s'est pas borné à nommer un envoyé spécial auprès du Saint-Siège ; il travaille à rendre plus faciles et plus directes les relations entre le Vatican et les catholiques de l'Angleterre.

Pour cela il a permis d'exempter de la censure militaire toute la correspondance échangée entre le Saint-Siège et les sujets britanniques, à la seule condition que cette correspondance passe par les mains du cardinal Bourne.

C'est là un acte de déférence qui sera de nature à rendre les relations plus cordiales encore entre le Saint-Siège et l'Angleterre. Cette puissance est d'ailleurs la seule, à part l'Autriche-Hongrie, qui ait agi de la sorte, bien que le Souverain Pontife ait demandé une pareille exemption à tous les gouvernements en guerre.

Au milieu des catholiques. — Le 3 janvier dernier, l'armée anglaise du nord de la France prenait part aux prières publiques faites, ce jour-là, dans tout l'Empire Britannique, sur la demande de Sa Majesté Georges V.

Dans une vaste cathédrale du Nord de la France, dont les ciseaux de la censure, toujours prudents, ont refusé de laisser connaître le nom, mais qui, probablement, n'est autre que la cathédrale de Saint-Omer, les soldats catholiques ont rempli toute la grande nef pour assister à la messe suivie d'un sermon, du chant des Litanies des Saints et de la Bénédiction du Saint-Sacrement. A leur tête, au chœur, près des marches de l'autel, on voyait le général Sir John French, commandant en chef de l'armée anglaise sur le continent. Il était là avec tout son état-major.

Le maire de la ville ainsi que les conseillers municipaux étaient présents. Les nefs latérales étaient remplies par la population de l'endroit.

ÉTATS-UNIS

Statistiques. — Tous les ans, la maison Kennedy, de New-York, publie l'*Official Catholic Directory* : La dernière édition vient de paraître et contient des statistiques intéressantes sur le mouvement catholique aux États-Unis.

Voici quelques chiffres qui en sont tirés :

Le nombre des catholiques, au cours de la dernière année, s'est accru de 913,827, ce qui porte le total de la population catholique américaine à 16,067,985.

Il y a en outre 8,156,624 fidèles disséminés dans les pays suivants qui relèvent du gouvernement américain : Alaska, les îles Guam, Hawaï, Porto Rico, les Philippines, et la zone du Canal de Panama. Les éditeurs estiment de plus qu'une population catholique flottante de deux à trois millions d'âmes n'est pas inscrite sur les listes des recensements paroissiaux d'où ils puisent leurs renseignements.

En feuilletant cet annuaire, on note qu'il y a aux États-Unis 18,568 prêtres dont 4,864 religieux, 14,651 édifices religieux, 82 séminaires avec un personnel de 7,062 étudiants, 230 collèges de garçons, 680 couvents, 5,403 écoles paroissiales, 1,429,859 élèves qui fréquentent ces écoles.

L'annuaire donne aussi une liste de vingt-cinq États dont la population catholique dépasse les 100,000. La voici :

New-York, 2,884,723 ; Pennsylvanie, 1,684,220 ; Illinois, 1,395,892 ; Ohio, 781,179 ; Louisiane, 585,000 Michigan, 582,500 ; Wisconsin, 578,195 ; New-Jersey, 565,000 ; Missouri, 470,000 ; Minnesota, 461,950 ; Connecticut, 438,483 ; Californie, 410,000 ; Texas, 313,000 ; Iowa, 277,095 ; Rhode-Island, 270,000 ; Maryland, 261,000 ; Indiana, 239,238 ; Kentucky, 166,070 ; New-Mexico, 140,573 ; Kansas, 130,700 ; New-Hampshire, 130,081 ; Maine, 124,400 ; Nebraska, 115,959 ; Colorado, 109,182.

Décès. — S. G. Mgr T.-M.-A. Burke, évêque d'Albany, est décédé subitement le 20 janvier dernier. Il était né en 1840, en Irlande. Ordonné prêtre en 1864, à Baltimore, il fut d'abord vicaire, puis curé et ensuite vicaire général à Albany. En 1894, il fut élevé à l'épiscopat.

VARIÉTÉS

CAUSES DE BÉATIFICATION ET DE CANONISATION EN 1914

Voici quelques-uns des plus récents Décrets de la Sacrée Congrégation des Rites, touchant les Causes de Béatification et de Canonisation, de nature à intéresser nos lecteurs.

— Décret du 11 février 1914. — Introduction de la Cause de Béatification de *Dominique Savio*, élève de la Maison des

Salésiens de Turin, né à Riva, près de Chieri, en Piémont, le 2 avril 1842, mort dans sa quinzième année, le 9 mars 1857. Sa vie a été écrite par Don Bosco, fondateur des Salésiens. Le décret de l'introduction de sa Cause a été signé par Pie X, le 11 février 1914.

— Décret du 11 février 1914. — Introduction de la Cause de Béatification de *Bernard-François de Hoyos*, prêtre espagnol de la Compagnie de Jésus, né à Torrelabaton, au diocèse de Palencia, le 21 août 1711, mort dans sa vingt-cinquième année, le 29 novembre 1735. Il fut le propagateur, en Espagne, de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. Le décret de l'introduction de la Cause a été signé par Pie X, le 11 février 1914.

— Décret du 13 mai 1914. — De nouveaux faits réputés miraculeux s'étant produits par l'intercession du Bienheureux *Jean-Marie Vianney*, curé d'Ars, postérieurement à sa Béatification dont les solennités eurent lieu dans la basilique de Saint-Pierre du Vatican le 8 janvier 1905, le Saint-Père, à la demande du cardinal Luçon, archevêque de Reims, et des autres membres de l'Épiscopat français, a signé, le 13 mai dernier, le Décret pour l'introduction de la Cause de Canonisation du dit Bienheureux.

— Décret du 13 mai 1914. — Introduction de la Cause de Béatification de *Joseph-Marie de Palerme*, novice capucin, mort le 1er janvier 1886 dans la vingt-deuxième année de son âge. Le décret de l'introduction de la Cause a été signé par Pie X le 13 mai dernier.

— Décret du 9 juin 1914. — Introduction de la Cause de Béatification de *Thérèse de l'Enfant-Jésus*, religieuse professe de l'Ordre des Carmélites déchaussées, au monastère de Lisieux, dans le diocèse de Bayeux, née à Alençon, diocèse de Séez, France, le 2 janvier 1873, et décédée le 30 septembre 1897, à l'âge de vingt-quatre ans. Pie X a signé le décret de l'introduction de la Cause le 9 juin 1914.

* *

Par Décret du 21 mars 1914 la Sacrée-Congrégation des Rites a déclaré « que les prières qu'on adresse à Dieu pour obtenir des grâces par l'intercession des Serviteurs et Servantes de Dieu, morts en odeur de sainteté, ne peuvent être imprimées et répandues parmi les fidèles qu'avec la permission de l'Évêque, conformément à ce qui a été réglé sur ce point par la Constitution de Léon XIII *Officiorum et munerum*, mais que, dans ce cas, conformément aux décrets du Saint-Office et de la Sacrée-Congrégation des Rites, l'Évêque doit s'abstenir de recommander ces prières, et qu'il ne doit pas les enrichir d'indulgences. »

LES LIVRES

Mgr BESSON. *L'année d'expiation et de grâce (1870-1871)*. Sermons et Oraisons funèbres. In-12, prix \$0.75. En vente chez M. J.-P. Garneau, libraire, à Québec.

Voilà un ouvrage qui date de plus de quarante ans, et qui est plus actuel que jamais cette année. Il est fait de discours prononcés par Mgr Besson au cours ou au lendemain de la guerre de 1870-71.

Il y a là, d'abord, une série de sermons qui ont été donnés à la cathédrale de Besançon à la fin de 1870 et en 1871 et qui, sous des titres de circonstance, traitent de thèmes éternels : *Le péché des nations* ; *Le péché de la France* ; *Le péché capital du XIXe siècle* (l'envie, le péché générateur de la révolution et de l'état révolutionnaire où nous nous débattons) ; *La restauration de la France par la famille* ; *Les vrais alliés de la France* (ici-bas, les justes qui prient, qui souffrent et qui s'immolent pour la patrie ; au ciel, les Saints, et en particulier nos Saints Patrons, les Patrons de la France, les Anges préposés à sa garde, Marie dont elle est le royaume) ; *Le courage chrétien et patriotique*.

Quelques oraisons funèbres consacrées à la mémoire de collectivités terminent le volume. L'éloquence sacrée, au cours des années 1915-1916, nous donnera certainement des chefs-d'œuvre : un pareil bouleversement du vieux monde ne peut manquer d'inspirer les orateurs. Mais en attendant, on ne trouvera pas mieux que ces pages de Mgr Besson.

L'abbé J. PAILLER. *Instructions d'un quart d'heure*. Paris (P. Téqui, 89, rue Bonaparte), in-8 de 556 pages, prix \$1.15 chez J.-P. Garneau, libraire, à Québec.

Ce volume est le fruit de quarante années de ministère.

L'auteur s'est appliqué à donner à ses discours ce caractère de brièveté idéale d'un quart d'heure, sans détriment pour la plénitude de la doctrine et la clarté de l'exposition. Nous n'hésitons pas à dire que le problème a été résolu et la difficulté vaincue autant qu'elle peut l'être.

Un texte tiré de l'épître ou de l'évangile du jour fournit le plus souvent le thème des instructions dominicales. Les grandes vérités de notre sainte religion, les principaux points du dogme et de la morale sont traités selon l'à-propos fourni par les indications de l'année liturgique.

Le ton du discours est simple, noble, sacerdotal. Le style est clair, sobre, correct. La doctrine est sûre et la chaleur oratoire ne fait point défaut.

BULLETIN SOCIAL

DOCTRINE

DE LA NÉCESSITÉ DE FORMER DES ÉLITES

On répète partout et sur tous les tons qu'il nous faut des hommes, des chrétiens forts : forts par des convictions religieuses inébranlables, forts par un caractère énergique, forts par l'esprit d'apostolat et par l'habileté à communiquer aux autres les idées qu'ils désirent voir triompher.

Rien de plus vrai ; mais pour atteindre ce but, et quoiqu'on l'oublie trop souvent, il faut donner à la jeunesse qui fréquente nos écoles et à celle qui se groupe dans nos œuvres, une véritable formation religieuse et morale.

On constate que, de plus en plus, le peuple s'éloigne du prêtre, que l'avenir religieux du pays lui échappe ; comment faire pour enrayer le mal ? Former des élites.

Que nous pensions le contraire, cela est possible ; mais, si nous observons quelque peu, il nous sera facile de constater que dans toute collectivité, qu'il s'agisse d'un pays ou d'une ville, qu'il s'agisse même d'une paroisse, voire d'une école, ce n'est jamais le nombre qui entraîne, mais c'est lui qui, tôt ou tard, est entraîné par une minorité agissante. Une action journalière de parole, d'exemple surtout, ne tardera pas d'imprimer à la masse une direction bonne ou mauvaise. C'est cette minorité agissante, cette élite qui, dans les groupements paroissiaux, scolaires ou ouvriers, donnera à la majorité le sens du devoir et l'entraînera vers le bien.

Malheureusement, on vise trop au nombre ; on est comme hypnotisé par cette pensée-là.

Le nombre ne suffit pas du tout. Qu'au printemps, un arbre porte beaucoup de fruits naissants : si on n'élague pas, dans cette multitude de fruits, aucun n'arrivera à maturité ; de même, dans nos œuvres trop jeunes qui ont grandi trop vite : elles nous coûtent beaucoup de peine, pour de bien maigres résultats, quand, toutefois, elles en donnent.

A quelque œuvre que nous nous occupions, notre but n'est ni de donner à manger ni, principalement, d'instruire ou d'amuser. Toutes ces choses ne sont que des moyens, des moyens nécessaires, si on veut ; mais, en fait, ce ne sont que des moyens. Le but, c'est de faire des chrétiens fervents ; notre raison d'être, c'est d'exercer une action religieuse dans la jeunesse et par la jeunesse.

Le pivot de cette action ne peut être constitué que par un petit nombre, par un groupe nécessairement restreint (*pusillus grex*) de jeunes chrétiens bien choisis, de jeunes apôtres, résolus

à imiter, coûte que coûte, Notre-Seigneur Jésus-Christ, et décidés à le faire connaître et aimer des autres. C'est à la formation de cette élite que nous devons employer tous nos efforts, si nous voulons que ces efforts donnent tous les résultats que nous en attendons.

A force de vouloir, à tout prix, un grand nombre de membres dans toutes nos œuvres, nous finissons par abaisser singulièrement le niveau de la vie chrétienne et, à cause de cela, beaucoup d'hommes et de jeunes gens se croient parfaits parce qu'ils suivent ponctuellement la retraite annuelle ou communient une fois par mois, quittes à vivre en état de péché, le reste du temps. Mais, enfin, sommes-nous destinés à peupler nos œuvres de cadavres, à n'être entourés que de gens en état de péché ?

Nous nous jetons à la poursuite des pécheurs, nous faisons, pour les convertir, des efforts gigantesques... Et les bons ? Nous sommes satisfaits de voir quelques *gros poissons* arriver à une vie à peu près chrétienne ; mais les quelques-uns qui sont la meilleure partie de la paroisse, que faisons-nous pour eux ? Il y a la Congrégation... oui ; mais, est-ce là que l'on cultive les élites, quand on regarde comme une grande victoire d'y compter 600, 800 ou 1,200 membres ?

Nous ne ferons pas mieux que le Sauveur.

Or, Notre-Seigneur dépensa beaucoup plus de soins pour ses 3 privilégiés : Pierre, Jacques et Jean que pour ses 12 apôtres ; et pourtant, ce qu'il fit pour ses 12 apôtres peut compter et il ne le fit pas pour ses 72 disciples pour lesquels, tout de même, il eut des enseignements qu'il ne donna pas à la foule.

Délivrons-nous donc de la superstition du nombre ; cherchons, dans la foule, les âmes d'élite ; montrons-leur ce que le bon Dieu demande d'elles. Par une sage et habile direction, faisons-les correspondre aux desseins que le Seigneur a sur elles ; faisons-les atteindre le degré de sainteté qu'elles doivent atteindre.

Ne nous figurons pas trop facilement, du reste, qu'un enfant doive être prêtre ou religieux parce qu'il est intelligent ou qu'il est bon et généreux. Sans doute, il faut de bons et saints prêtres ; mais, il faut former aussi de bons et saints chrétiens. Qu'il s'agisse de la vie sacerdotale, religieuse ou laïque, il faut des saints, c'est-à-dire une élite et c'est ce à quoi nous ne pensons pas assez. Il y faut des apôtres aussi et c'est encore là la vocation des élites et non la vocation des gens de toute tribu et de toute langue.

Il y a d'excellents jeunes gens, pas nombreux, c'est vrai ; mais, il y en a dans toutes les paroisses, dans toutes les écoles et dans toutes les œuvres qui seraient de très bons chrétiens et de vrais apôtres : nous les trouverions si nous les cherchions. Nous efforçons-nous assez de les trouver ?

Le malheur est que dans l'œuvre de Dieu nous voulons agir

en hommes ; nous ne sommes pas assez certains, en pratique, que pour faire une œuvre surnaturelle, il faut du surnaturel ; nous n'avons pas assez foi dans l'influence de la sainteté.

Et cependant, voyons les résultats de la sainteté dans l'Église. Ils étaient douze apôtres, mais douze saints. C'est le petit groupe, c'est l'élite bien formée, le levain qui pénètre peu à peu la masse et l'attire progressivement à la doctrine de l'Évangile. Lisons la vie des Saints et nous constaterons toujours leur action privilégiée sur un petit groupe. La seule méthode pour sauver beaucoup d'âmes, pour agir profondément, et faire des œuvres sérieuses, c'est de former des élites pour l'action.

Nous ignorons trop, et c'est malheureux, la générosité dont sont capables certains jeunes gens. En fait de prières, de dévouement, de sacrifices, qu'on essaie avec prudence, lenteur et persévérance : on sera stupéfait de ce qu'on peut obtenir. Bientôt, on n'aura plus besoin de les pousser : il faudra les retenir.

Groupons ces jeunes gens. Ils se soutiendront les uns les autres, se pousseront dans la voie du progrès et, après un ou deux ans de cette formation pas à pas, par la direction surtout, nous arriverons, d'abord, à l'adoration et à la lecture spirituelle, puis à la retraite fermée qui entraîne après elle la retraite du mois, l'examen particulier, etc., etc.

Essayons. L'essai ne sera pas de suite concluant ; il y aura des échecs partiels, peut-être ; mais étudions la manière de nous y prendre dans des livres ascétiques, et au bout de quelques années, si nous-mêmes avons su d'abord prêcher d'exemple, nous aurons des jeunes gens formés, des agents puissants et persévérants pour l'action, pour une action d'autant plus féconde qu'elle sera le résultat non d'un entraînement passager, mais de convictions intimes et profondes. En quelques années, quel relèvement considérable dans l'esprit chrétien de la paroisse, relèvement d'autant plus rapide que chacun de ces jeunes hommes en fondant un foyer, fondera un centre de vie chrétienne intense. Ce travail est bien humble, bien ardu, il demande à savoir aller petit, caché, à faire du bien sans bruit, il demande bien des peines et du temps, mais c'est le seul travail vraiment fécond. Dans la vie chrétienne, ce qui se fait vite ou sans mal n'est jamais bien fait. Il faut du temps et des efforts persévérants pour faire quelque chose de durable. Mais nous ne travaillons pas pour jouir de notre œuvre et de nos succès. Car, outre que nous nous exposerions à bien des mécomptes, nous n'entrerions pas dans le fond des âmes.

Voulons-nous faire l'œuvre du bon Dieu, lui assurer pour longtemps des ouvriers efficaces ? Formons des élites.

A. M.

FAITS ET ŒUVRES

NOUVELLE SECTION DE LA CROIX NOIRE

La Société de la Croix Noire compte une nouvelle fondation : la section paroissiale de Notre-Dame de la Garde.

Cette section locale a été établie à la fin d'une retraite de six jours, prêchée, du 24 au 30 janvier, par Sa Grandeur Monseigneur P.-E. Roy, Archevêque de Séleucie.

C'était le bon moment. Quand des chrétiens ont réfléchi sur la nécessité de servir Dieu, et de sauver leur âme ; quand ils ont résolu d'observer les commandements de Dieu et de l'Église ; quand ils ont purifié leur conscience et que la grâce baigne leurs âmes de joie et de force, les préjugés tombent d'eux-mêmes et il est facile de faire comprendre que le sacrifice est à la base de la vie chrétienne et que d'entrer dans la Société de Tempérance, c'est tout simplement s'engager à expier ses propres fautes et donner une preuve qu'on veut vivre dans l'imitation de Celui qui nous a donné l'exemple afin que nous fassions comme il a fait.

Il arrive, de la sorte, que la volonté s'engage parce que l'intelligence a bien vu et parce que le bon Dieu, présent dans les âmes, leur a parlé. C'est une garantie de promesses durables.

Voici la composition du nouveau conseil : Président : M. Étienne Vallée ; Vice-Président : M. Jean Marcoux ; Secrétaire et trésorier : M. Lauréat Fortier ; Conseillers : MM. Jos.-Hon. Bell et F.-X. Fortier.

LA FERMETURE DES MAGASINS, LE DIMANCHE

Voici un bel exemple d'esprit public et chrétien.

Il y avait, dans la paroisse de l'Ange-Gardien, un marchand qui, malgré des avertissements, des sollicitations et le bon exemple de ses concurrents, s'obstinait, sans autre raison que l'amour du gain, à vendre le dimanche, tout comme pendant les autres jours de la semaine.

Il y avait aussi, dans la même paroisse, un cercle de l'A.C.J.C., qui, désirant faire cesser ce désordre, préparait un appel aux tribunaux et un maire qui se chargeait de poursuivre le récalcitrant.

Le jugement qui condamne à l'amende et aux frais de l'action, ce vendeur quand même, a été rendu, le 9 du mois dernier, à la Cour des Sessions de la Paix, par l'hon. Juge Langelier.

Nos félicitations à M. le maire Trudelle et aux jeunes du Cercle Ange-Gardien pour cette initiative en faveur de l'observance du dimanche.

« Comme ce jugement, remarque « l'Action Sociale », peut être invoqué comme précédent et qu'il prouve avec évidence qu'il est facile de se servir de la loi fédérale pour faire cesser le désordre, nous tenions à le signaler à nos lecteurs. »

AUBERT DU LAC.

LES PRÉVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 31 décembre 1914 - - - - - \$584,188.43

Progression de la Compagnie jusqu'au 31 décembre 1914.

ANNÉES	SECTIONS	SOCIÉTAIRES (Actifs)	PENSIONS	ACTIF
1909	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
1910	149	8,540	19,269	72,217.94
1911	224	14,228	30,910	170,670.80
1912	294	19,326	59,211	284,355.82
1913	349	24,492	47,957	423,745.31
1914	399	28,689	55,541	584,188.43

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,

Gérant-Général.

Bureau Chef : 126, St-Pierre, Édifice "DOMINION", Québec

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : M. Stanislas Côté 134, Lockwell.

INSTALLATION
d'éclairage à l'électricité

ACCESSOIRES
et appareils électriques
de tous genres

Prix les plus bas

Goulet & Bélanger

Ingénieurs-Électriciens

82 rue de la Couronne

QUÉBEC

COMPAGNIE CHINIC

QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les
grands avantages des **VERRES TORIQUES**
sur les autres verres à lunettes ordinaires
personne n'achèterait plus que des **VERRES**
TORIQUES. Le foyer de ces verres est
presque illimité tandis que dans les verres
ordinairement vendus il n'existe guère que
dans une partie fort limitée du centre.
C'est le verre que tous les vrais oculistes
prescrivent parce que c'est vraiment le seul
qui donne **ENTIÈRE SATISFACTION**.

P. C. Lacasse
OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE
40, RUE DE LA FABRIQUE

FONDÉE AU CANADA EN 1885

F CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nicleurs sur articles métalliques
51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

BILLETS POUR TOUTES
LES LIGNES
DE

BATEAUX A VAPEUR

AGENCE DE

THOS. COOK & SON

F. S. STOCKING, 32, St-Louis

QUÉBEC.

EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUTS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - - QUÉBEC

J. E. LIVERNOIS LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes Brevetés, Parfums, Etc.

RUE SAINT-JEAN, - - - - - QUÉBEC, CAN.

Bureau : 82, rue St-Pierre. Téléphone 263. Résidence : 15, rue Ste-Julie.

CHARLES GAGNON, AGENT ET COURTIER
D'ASSURANCES.

FEU — VIE — ACCIDENTS — MARINE, Etc.

EDITION NOUVELLE ET DEFINITIVE DU BREVIAIRE ROMAIN

Les éditions nouvelles sont entièrement conformes aux décrets les plus récents de S. S. et notamment à celui du 28 octobre 1913.

Le format moyen étant déjà épuisé et cela pour un temps qu'il est impossible de déterminer, nous offrons maintenant en vente le No 88, Mame, grand format, chagrin premier choix, reliure très souple en noir, coins ronds, tranche dorée. Prix \$12.

Aussi quelques exemplaires avec reliure de luxe aux prix de \$15. et \$18.

L'édition in-32, petit format, sera en vente en avril. Même reliure que le précédent. Prix de vente \$8. l'exemplaire.

Nous engageons nos clients à nous faire parvenir leur commande immédiatement afin d'être assuré d'un exemplaire.

LIBRAIRIE DU CLERGÉ

J.-P. GARNEAU

LIBRAIRE-EDITEUR ET MARCHAND
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE

47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS
GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée
scolaire, etc., etc

Catalogue illustré adressé sur demande.



La Compagnie Gauthier & Frère

INCORPORÉE

PEINTRES - DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitreaux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités : Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée

Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

MAISON FONDÉE EN 1862

O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées

VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.

Fournaies à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.

QUÉBEC

PICARD & DUQUET

ENR.

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - **QUÉBEC**

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Floges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES et INSIGNES POUR SOCIÉTÉS

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

E. M. TALBOT

TELEPHONE 2421

J. A. T. DIONNE

A. A. P. G., F. R. A., J. C.

A. A. P. G., A. R. A. J. C.

TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - **QUEBEC.**

re
S
reux
liste
tion
tise
PP
bec,
du
re-
:
ée
EC

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES
Fondée en 1848

BUREAU PRINCIPAL
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.
ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.
ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.
BASSE-VILLE, No 53, rue St-Pierre.
LIMOILOU, Boulevard St-Charles.

SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-
BAPTISTE, LIMOILOU et LEVIS RUE EDEN.**

BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la **CAISSE D'ÉCONOMIE** offre aux familles de petites **BANQUES** en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au **BUREAU PRINCIPAL** et à la **SUCCURSALE DE ST-ROCH**, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles